

Planifier une nouvelle valorisation des terrils dans la ville et la région,

dans une perspective
de développement durable

Paysage ■ Patrimoine

Tourisme vert ■ Dynamique sociale



5



Vers un paysage durable

14



Les atouts des terrils

31



D'un quartier à une région :
les terrils, support d'identité
positive

35



Concrétisation du projet :
évolution programmée

37



Vers un développement durable



Introduction

L'activité minière a laissé derrière elle des traces qui ont façonné le paysage : les terrils.

Ceux-ci ont été tantôt gommés de la carte, tantôt valorisés puis remodelés et boisés, d'autres ont été abandonnés, oubliés et reconquis par la nature..., parfois même par les habitants.

Aujourd'hui, l'ancien bassin minier est parsemé de monticules plus ou moins boisés de façon variable. L'appellation «Pays Noir», donnée précédemment à notre région, tend à changer.

«Quelque chose est en train de basculer». **Les terrils sont devenus des supports importants d'identité**

positive et de développement des quartiers.

L'objectif de ce document est de **mettre en lumière les différentes opportunités que les terrils présentent pour le redéploiement et la dynamisation d'une ville, d'une région.**

Il s'appuie notamment sur des exemples phares de revitalisation de sites emblématiques chez nous et dans les territoires voisins.

Il a surtout l'ambition d'**amener de potentiels partenaires publics et/ou privés à entreprendre un programme transversal de grande échelle sur le thème d'une chaîne des terrils, s'inscrivant dans une**

perspective de développement durable.

A l'heure où diverses organisations s'activent en parallèle pour développer et mener des projets d'envergure européenne ou des plans d'actions plus locaux, il semble, a contrario, qu'une mise en commun des efforts consentis constituerait une base plus fructueuse pour une mobilisation à tous niveaux.

Construire un tel projet et susciter des financements à l'échelle communale, provinciale, régionale voire européenne à partir de 2007 demande une phase préparatoire longue. Il est en effet essentiel de dresser de façon exhaustive la carte des acteurs en présence dans notre région, de les

intéresser et de rassembler ainsi toutes les facettes et toutes les forces utiles dans le domaine. De plus, il convient de mobiliser les partenaires étrangers à co-construire le projet et lui donner cohérence à l'échelle européenne.

Le présent document, commandé par la Ville de Charleroi, brosse les lignes de force de la «**valeur terril**» dans une perspective de développement durable. Du point de vue méthodologique, le document a été conçu par les différents acteurs en présence à l'échelle de Charleroi.

Nous espérons qu'il trouvera écho auprès d'un partenariat opérationnel et financier très large.



Vers un paysage durable

Approche **territoriale** : Paysage du bassin minier

En Europe, le «**croissant industriel**», un paysage bien spécifique qui s'étend de Londres à Prague

Le charbon est le résultat de la fossilisation de quantités énormes de végétaux vivants, il y a plus de 300 millions d'années dans les lagunes de l'Europe du Nord-Ouest, soumise alors à des climats tropicaux.

Exploitées dès le Moyen Age, les veines successives firent la fortune des pays occidentaux dès le début de la révolution industrielle.

Deux pays figurent alors à la pointe de ce développement : l'Angleterre et la Belgique.

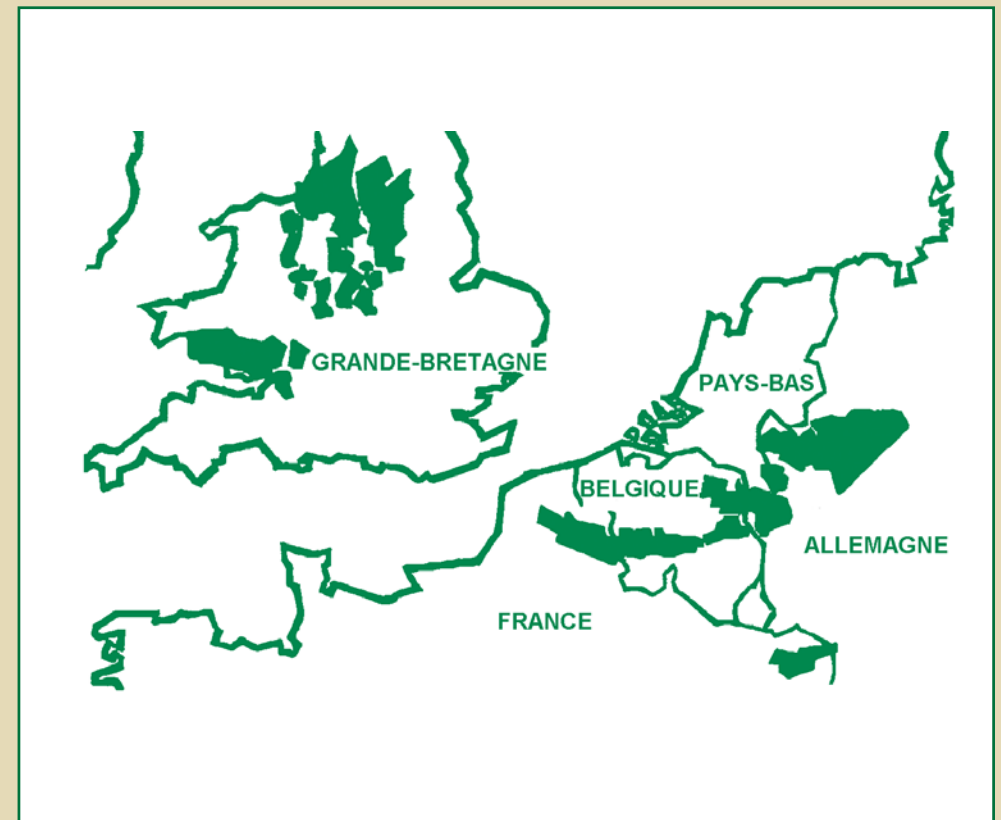
Le sillon wallon se couvre de charbonnages entourés de coronas miniers et parsemés de châteaux d'industrie. La région est prospère et les retombées économiques sur l'ensemble du pays sont considérables.

Les techniques d'exploitation amènent

à la surface le combustible mais aussi des matériaux non utilisables mêlés au charbon. Ces résidus sont stockés à proximité des zones d'extraction et le dépôt des matériaux les uns sur les autres forme « naturellement » une colline plus ou moins haute et plus ou moins pointue nommée terril ou crassier selon la région.

A l'arrêt du chargement des terrils, une nouvelle vie commence pour ces débris abandonnés, ils se couvrent de végétation, deviennent parfois de véritables forêts au cœur des villes.

Aujourd'hui, ils représentent les vestiges les plus visibles de l'exploitation charbonnière et le resteront encore longtemps. Les terrils sont perçus comme un fil conducteur essentiel, apprécié au sein de cette région minière et de toute son histoire.



Localisation des principaux gisements de houille en Europe du Nord-Ouest.

En Wallonie, 330 terrils marquent le paysage de Bernissart dans le Hainaut occidental au plateau de Herve en Province de Liège



Le Borinage



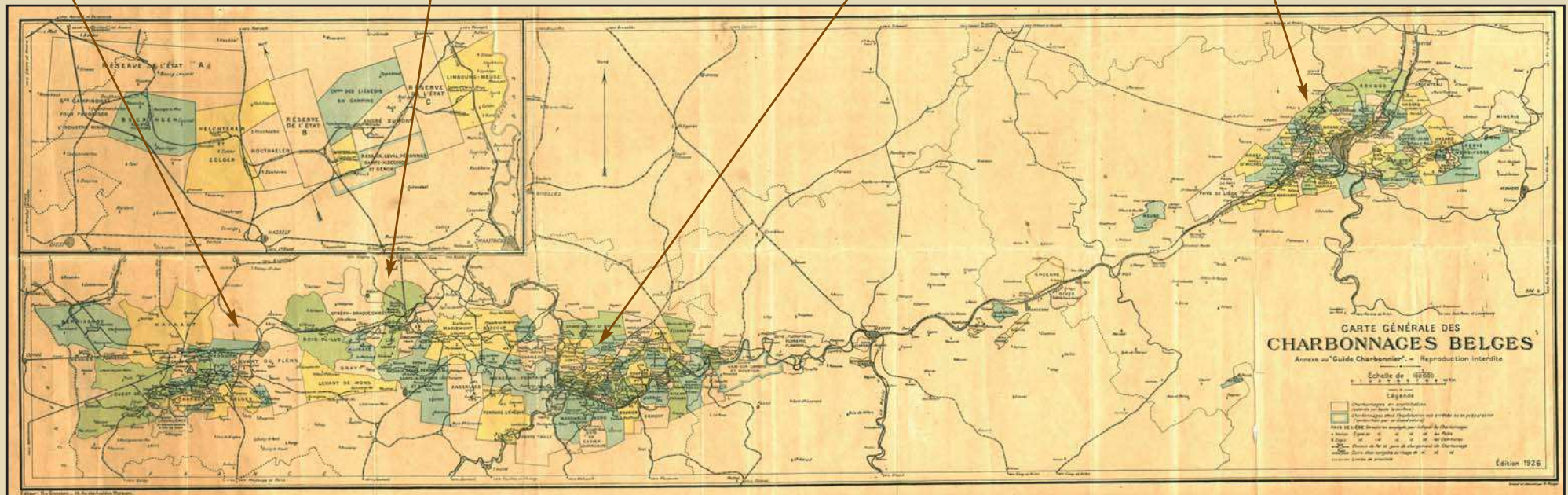
Le Centre



Le Pays de Charleroi

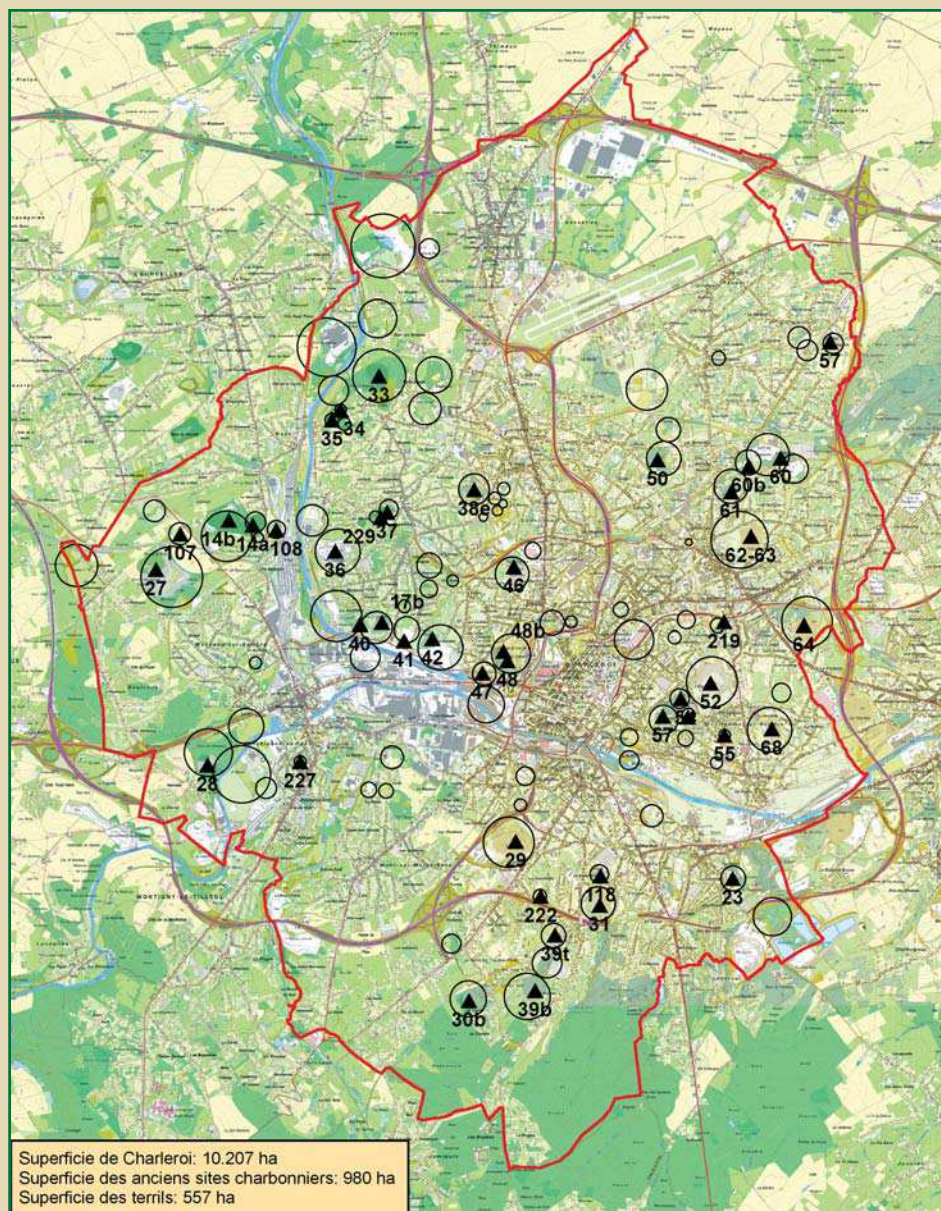


Le Pays de Liège

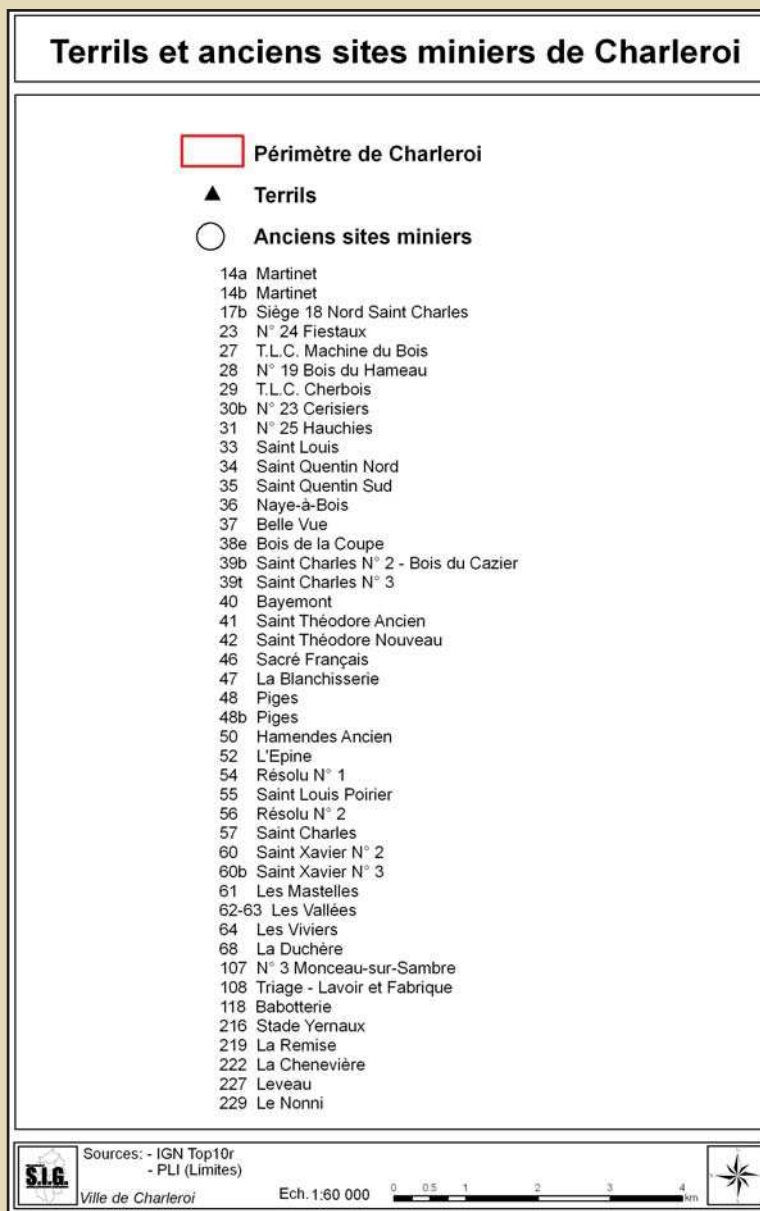


Carte générale des charbonnages belges en 1926 : paysage minier wallon

102 anciens sites miniers et terrils recensés par la SPAQUE en 2000 dans le bassin carolorégien



Localisation des principaux terrils subsistant à Charleroi



Territoire, urbanisation et paysage à Charleroi

Les grandes unités paysagères et géographiques

Une étude récente de la Conférence Permanente du Développement Territorial (CPDT) sur les territoires paysagers wallons met en exergue l'importance des terrils dans le paysage de l'agglomération carolo-gérienne : « paysage d'urbanisation

dense où s'entremêlent habitat et industrie lourde, parsemé de terrils et d'espaces verts ».

Il est vrai que, depuis de nombreuses décennies déjà, les terrils jouent un rôle important dans cette indispen-

sable troisième dimension de la composition paysagère. Ils ponctuent le paysage, accrochent le regard, ferment des perspectives, enclosent des quartiers.

Ils sont surtout autant de points de

repère, reconnaissables à leur taille, leur forme et les caractéristiques de leur végétation. Les Piges, ce n'est pas le Martinet, ni les Hiercheuses ou les Hamendes.

Les terrils ponctuent le paysage



Vus depuis la rue des Quatre Vents à Couillet, les terrils s'égrènent à l'horizon, plus ou moins proche, comme autant de points de repère de l'ouest de Charleroi.

Les terrils accrochent le regard



Imposante masse du terril des Hiercheuses dans le paysage du Sud de Charleroi



A l'abri du terril des Piges, les rues Wauters et De Gaule à Dampremy

Les terrils ferment des perspectives, enclosent des quartiers



Entre les terrils des Hiercheuses et des Hauchies, s'étend le quartier de la Chenevière. Derrière les Hauchies et invisible le quartier du Transvaal, plus à l'Ouest, traversé par le R3, les cités Solvay et Bois des Cloches à Couillet.



Ils sont aussi autant de possibilités de porter un regard sur la Ville et son agglomération. Monter sur un terril permet de découvrir la forme des vallées, la structure des quartiers et de l'habitat, l'évolution des activités.

Une écologie du paysage

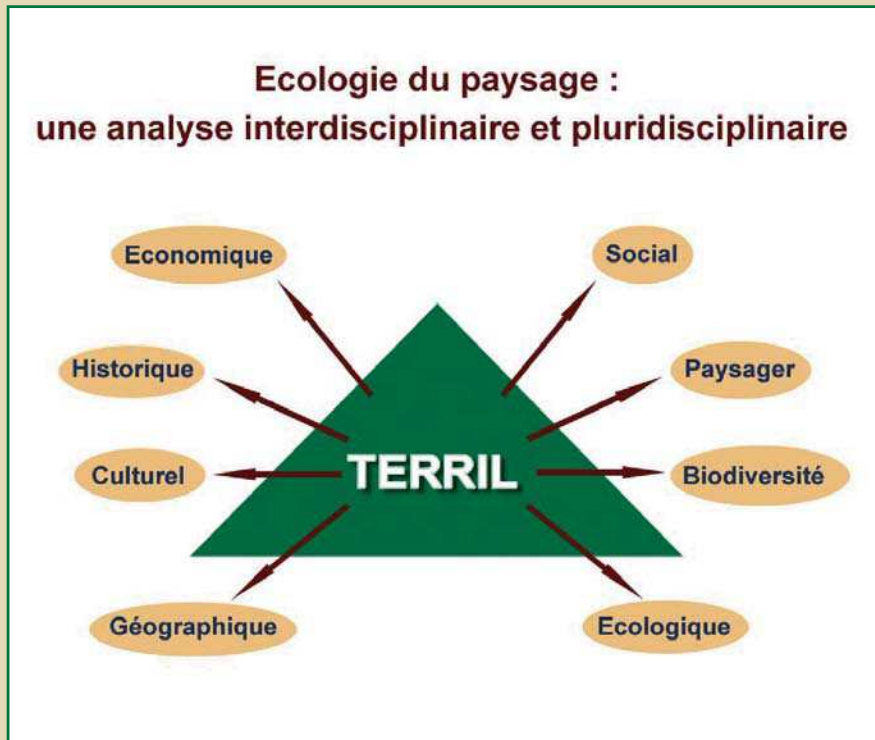
Pourquoi une écologie du paysage à Charleroi ?

« Si tel assemblage d'arbres, de montagnes, d'eaux et de maisons que nous appelons paysage, est beau, ce n'est pas par lui-même, mais par moi, par une grâce propre, par l'idée ou le sentiment que j'y attache », Baudelaire.

Nous tenons à nos paysages parce qu'ils sont un peu de nous-mêmes.

Ils reflètent une société, son économie, ses valeurs symboliques et esthétiques. Ils peuvent être revendiqués, à titre individuel et/ou collectif par ceux qui les reçoivent en

héritage. En ce, les terrils sont particulièrement symboliques. En effet, ils matérialisent l'empreinte des activités de l'homme sur le paysage.





La **première génération** de terrils, aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, est marquée par leur édification anarchique en tant que **crassiers**.

La **deuxième génération**, dans les années 1980, est marquée par une « **culture de valorisation** » intense. De nombreux terrils sont exploités, certains sont gommés du paysage, d'autres sont refaçonnés en tenant compte des attentes des habitants, des qualités environnementales et des légitimités urbanistiques.

Longtemps revendiquée, la **troisième génération** de terrils se met progressivement en place. Ils sont aujourd'hui ancrés dans les programmes transversaux de Charleroi 2020

en tant que **valeurs naturelles à préserver**. Les terrils se sont transformés et améliorés, ils deviennent des « écosymboses ».

Grâce à cette réhabilitation, la Ville de Charleroi par le biais des terrils retrouve son passé, mieux, elle s'y ancre pour se projeter dans l'avenir.

Les terrils deviennent l'expression de Charleroi et constituent, actuellement, un capital à la fois écologique, paysager et environnemental relevant lui-même d'une gamme d'approches : sensible, historique, sociologique, naturaliste, touristique, géographique...

Leur conjugaison ne peut se construire qu'à travers le concept de

« **l'écologie du paysage** ».

Concept plus que jamais à mettre en œuvre dans les futures analyses à valoriser au niveau des terrils. Chaque fois qu'un terril sera abordé, l'écologie du paysage devra être appliquée.

En quoi consiste-t-elle ?

L'écologie du paysage est une orchestration interdisciplinaire, un mode d'analyse en poupées russes, permettant d'établir un diagnostic des différents points de vue.



La charte du paysage

Un outil spécifique de développement durable à créer

En 1992, la conférence de Rio sur l'environnement et le développement attirait l'attention de tous les pays sur la diminution de la biodiversité.

On considérait qu'un quart de la biodiversité du monde pouvait être perdue dans les 30 prochaines années, tandis que 150 à 200 espèces disparaissaient chaque année et que 10 millions d'hectares de forêt régressaient eux aussi chaque année. Il a été constaté en ce qui concerne les ressources naturelles que le problème de la diminution de la biodiversité était colossal.

Si la biodiversité est menacée dans le monde, elle peut l'être aussi chez nous.

Or, malgré sa position urbaine évidente, il existe à Charleroi un grand nombre de milieux semi-naturels qui, à l'heure actuelle, accueillent une diversité botanique et faunistique. Parmi ces espaces recensés dans le P.C.D.N., les terrils aux surfaces non négligeables, occupent des fonctions importantes dans le cadre du réseau écologique et quadrillent densément l'ensemble du

territoire de Charleroi. Il suffit de regarder la carte de Charleroi pour s'en convaincre.

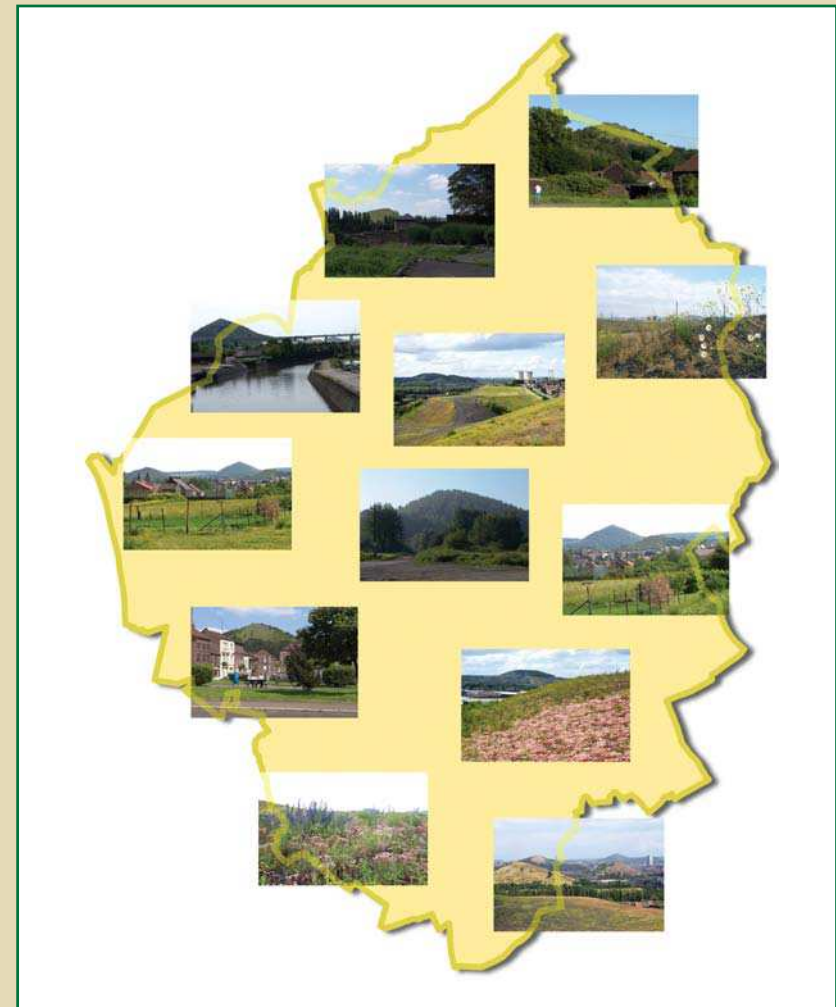
Les terrils sont perçus comme des milieux «sauvages» et «naturels», ce qui les distingue des autres espaces verts - parcs et jardins - perçus comme une nature «organisée».

Depuis une dizaine d'années, la notion de nature s'est donc élargie et englobe désormais les terrils. Les terrils, rien qu'à eux seuls, possèdent un capital de biodiversité important. Par exemple : rien que pour les terrils du Martinet à Roux, plus de 200 espèces végétales ont été recensées et pas moins de 50 espèces d'oiseaux, sans compter insectes, batraciens et autres. Le tout sur 50 hectares reconquis par une végétation originale aux différents biotopes, zones humides, marécageuses, sources, zones pionnières et friches herbeuses, bois... autant de biotopes différents et liés en un tout.

Les terrils par leurs superficie et volume contribuent de façon très importante à l'amélioration de la

diversité biologique et paysagère de Charleroi et de la Wallonie en général. La dégradation de leur

structure paysagère entraînerait automatiquement la perte des écosystèmes présents.



Or, un écosystème en bonne santé est d'abord durable. Dans un paysage marqué par un héritage industriel lourd, la conservation d'une santé écologique durable conduit à réfléchir sur l'avenir à réserver aux terroirs.

La conférence de Rio en 1992 a donné suite à d'autres préoccupations comme celles de la banalisation et la « mondialisation » des paysages. Les paysages sont menacés tant dans leur diversité (perte d'ici 40 ans de 50 % de la biodiversité) que dans leur intégrité.

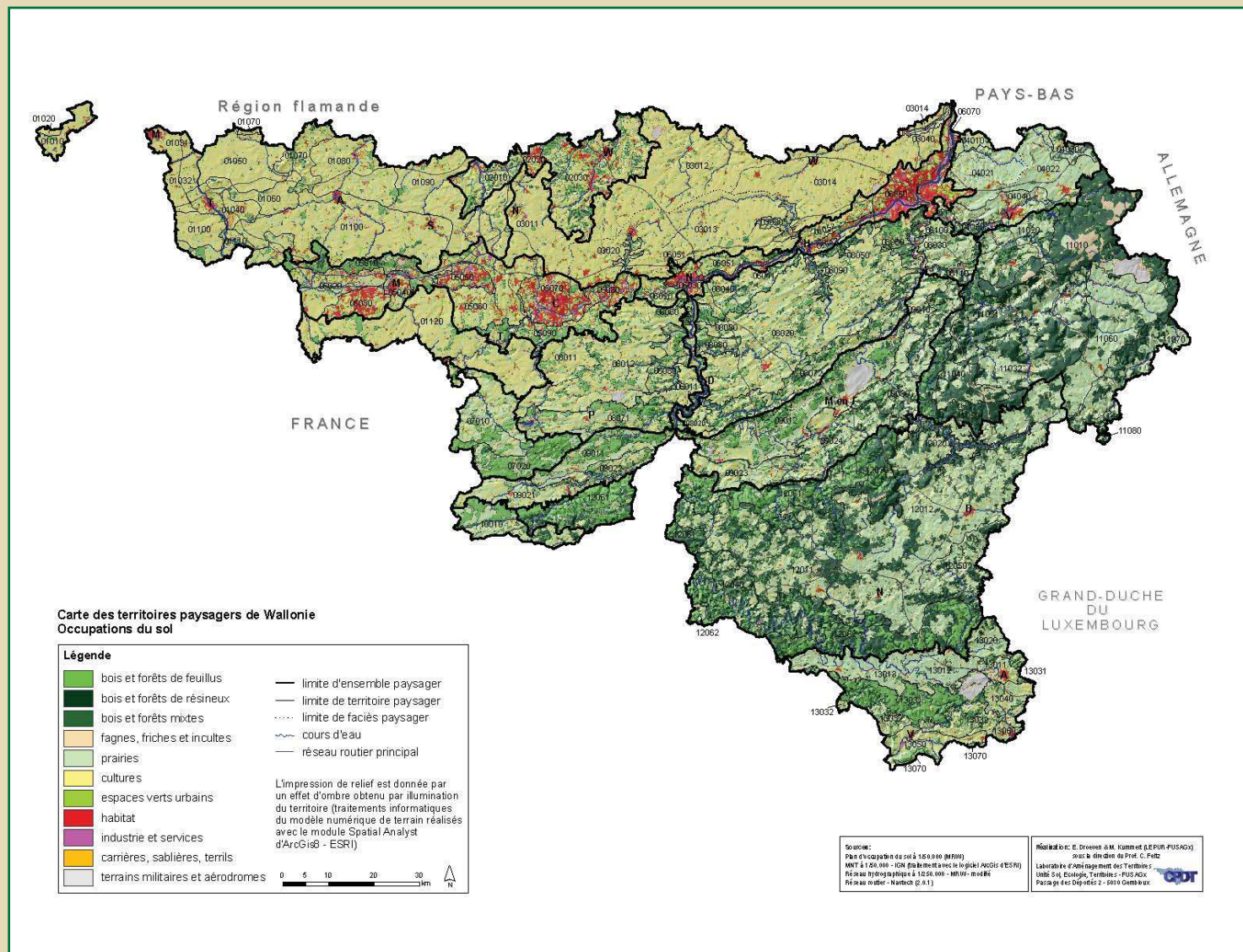
La Région wallonne s'est engagée à appliquer la convention européenne du Paysage ouverte à la signature à Florence, le 20 octobre 2000, et l'a ratifiée par le décret du 20 décembre 2001.

Cette convention marque un tournant important dans la gestion des paysages. A l'échelle communale, comment établir les liens et les choix d'une stratégie du paysage ? En élaborant une charte du paysage. Elle serait applicable pour Charleroi dans le cadre des réseaux du maillage vert et maillage bleu.

L'étude d'une charte du paysage à Charleroi deviendrait une action

publique où s'exprimeraient les diverses influences : les connaissances écologiques, mais aussi l'histoire du lieu, ses singularités et la

diversité des acteurs; l'essentiel est de favoriser une vision partagée et toujours renouvelée du territoire.



Les atouts des terrils

Les terrils sèment à tous vents, les essaims ont un nom : atouts environnementaux, amélioration du cadre de vie, restauration

de la biodiversité, cohésion et dynamique sociale, atouts touristiques, patrimoniaux, culturels.

Dans cet ensemble, l'enracinement des hommes et des paysages culturels reste profond et leurs liens de parenté évidents.

Atouts écologiques

Nature et ville, un milieu semi-naturel

Avec l'industrie comme racine, Charleroi, aujourd'hui, se couvre de bois par le biais des terrils. Les terrils, symboles de notre ville, se sont mis pour beaucoup, au service de la population, qui s'y sent chez elle. Le mouvement des « terrils partagés » se développe et inspire quelques forums de « Charleroi 2020 » : les terrils sont repris, entre autres, comme autant de lieux de convivialité, participant à l'animation de certains quartiers.

Le Pays Noir est révolu, c'est le monde des forces et des énergies associées à la nature qui renaissent et affirment le caractère vivant des terrils.

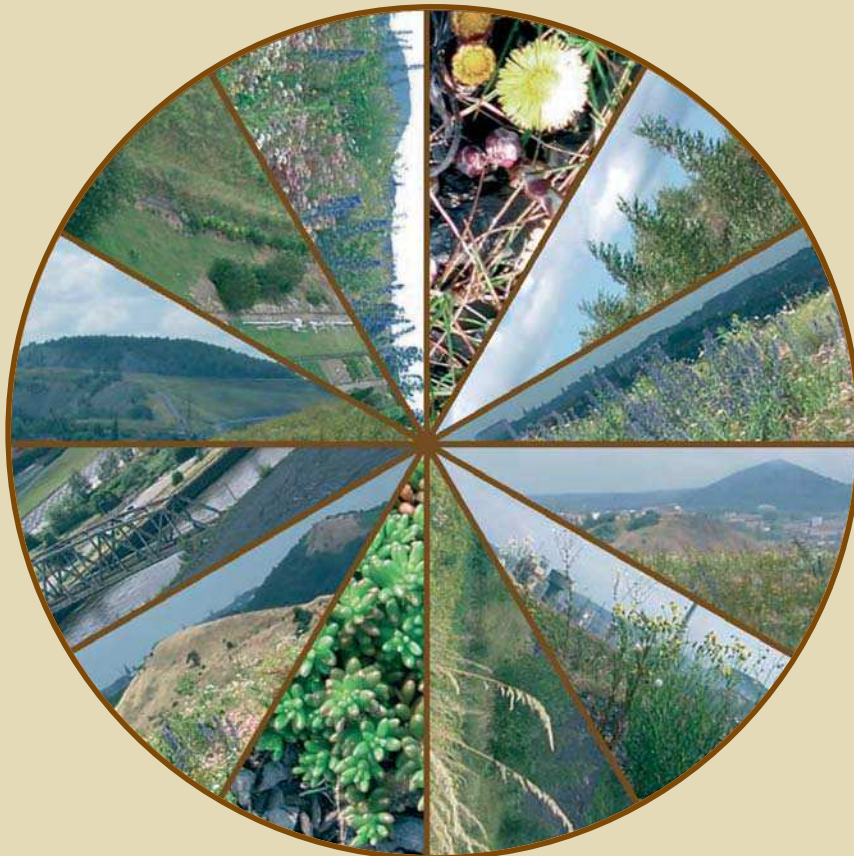


Richesse et diversité des milieux

La nature des terrils est un spectacle ininterrompu

De ces crassiers stériles noirs artificiels constitués d'un amalgame de déchets issus de l'extraction de la houille, vastes et volumineux espaces aux formes tantôt coniques pour les

plus anciens, tantôt trapézoïdales pour les plus récents, la nature, par des mécanismes volontaires de recolonisation végétale, a fini par reprendre ses droits.



Chaque processus « naturel » a eu son horloge biologique, chaque espèce végétale a eu son étape de développement, éternel long combat de reconquête sans calcul qui offre, aujourd'hui, la paix d'une chorégraphie végétale harmonieuse.

Chacun s'étonnera de cette combinaison entre « l'artificiel » et le « naturel ». Pourtant, ces espaces, les terrils, nous indiquent toute l'originalité des lieux et de l'enchevêtrement de leurs « habitats » (au sens de niche écologique).

Les terrils sont expressifs, ils nous indiquent la géographie, les manifestations de la vie, celles des fleurs, des insectes, des oiseaux, des

rongeurs, des plantes, des arbres et des roseaux.

De manière générale, ces vastes espaces ont d'abord été reconquis par des espèces pionnières telles que le bouleau, le robinier... Ces espèces ont peu à peu préparé l'implantation d'autres espèces arbustives (merisier, chêne...) ou herbacées. Un catalogue d'herbes « folles » comme le tussilage, la vipérine, le mélilot, l'épervière, le bouillon blanc, l'épilobe, l'herbe à Robert, les petites fraises des bois, les graminées..., le tout habilement organisé dans la diversité.

Ils sont le lieu de nombreux échanges et d'influences complexes. On parle de l'écosystème d'un terril.

L'écosystème d'un terril varie selon :

- ♦ le lieu où il est implanté et son environnement;
- ♦ l'orientation et l'inclinaison des pentes, de leur érosion ou de leur stabilité, de l'humidité du sol et de sa texture;

Les terrils présentent des aspects différents suivant les versants : versants Nord (couverts boisés aux ambiances verdoyantes denses), versants Sud (couverts herbacés aux touches colorées et verdoyantes).

Leurs flancs regorgent d'insectes et de rongeurs.



En bordure des terrils coulent souvent quelques sources parfois tièdes, mais toujours claires et limpides provenant d'une poche souterraine « le boulang ».

Les terrils, par leur structure et leur morphologie, forment un biotope avec des microclimats très particuliers, parfois très rares.

La terre ne tache plus... les arbres attirent les mésanges, les rouges-gorges, les chouettes, les écureuils... et de nouvelles espèces s'installent, enrichissant la diversité des sites.

P.C.D.N. et légitimité de la protection des terrils

Gérer autrement les terrils : valoriser les terrils tout en les sauvegardant...

Depuis 1998, quatre lettres sont inscrites au niveau du développement de la nature à Charleroi : P.C.D.N., pour Plan Communal de Développement de la Nature.

On ne répétera jamais assez que les bases du P.C.D.N. sont le « sommet de la Terre » de Rio de Janeiro en 1992. Il constitue une réponse aux cris d'alarme au niveau des pertes importantes de la biodiversité et l'instauration des 3 dimensions : économique, sociale et environnementale du développement durable.

Un an après Rio, en juin 1993, la Fondation Roi Baudouin lançait les premiers programmes de contrats pour un développement durable de la biodiversité en Wallonie avec pour objectif de sauvegarder ou développer la diversité naturelle au niveau communal en concertation étroite avec tous les acteurs et en tenant compte du développement économique et social de la collectivité.

En 1998, la Ville de Charleroi s'engage dans la voie du P.C.D.N.

Aperçu de quelques constats révélateurs repris dans le dossier « Situation existante, inventaire et évaluation du P.C.D.N. de Charleroi » (auteur du projet : Laboratoire d'Ecologie des Prairies - U.C.L. oct. 1999, coordinateur Ecologie urbaine).

La Ville de Charleroi couvre une superficie de 10.207 hectares pour 15 anciennes communes.

Malgré son caractère très urbain, cette entité recèle un patrimoine naturel important et assez diversifié.

On peut dire que Charleroi possède la

qualité du réseau écologique et le patrimoine naturel est globalement satisfaisant voire localement remarquable.

Les anciens sites industriels et les anciennes lignes industrielles ainsi que les cours d'eau y tiennent une position de grand potentiel biologique.

Sur ces sites où une telle biodiversité a été enregistrée, il est important de trouver des solutions pour la protéger à long terme. Citons l'exemple du terril du Martinet à Roux racheté par la Ville de Charleroi.



Terrils et site Natura 2000

Selon Margot Wallström, commissaire chargée précédemment de l'environnement, la biodiversité est de plus en plus considérée comme un élément inestimable de notre héritage commun.

La mise en place d'un réseau de sites Natura 2000 à l'échelle européenne et l'élaboration de plans de gestion concertés sont des actions essentielles à la conservation de la biodiversité.

La Région wallonne a établi une liste des sites Natura 2000 qui vont s'intégrer à ce réseau.

Toutefois, aucun site n'est localisé dans l'entité de Charleroi où la

conservation de la nature est également une question cruciale.

Les terrils constituent des poches de biodiversité. De plus, ils sont souvent reliés par d'anciennes lignes de chemin de fer et de voies d'eau constituant de véritables corridors biologiques.

Etendre la liste des sites Natura 2000 aux terrils, enrichirait et sauvegarderait la biodiversité wallonne tout en assurant une meilleure circulation des espèces grâce à un maillage plus complet de zones protégées.

Le nombre de paysages contrastés (bois, friches herbeuses, zones humides...) que présentent les terrils enrichiraient les habitats naturels de la faune et de la flore sauvages. Leur gestion concertée les préserverait tout en insufflant une dynamique participative et citoyenne de tous les acteurs en présence.



Atouts sociaux

Regards sur les dynamiques sociales communautaires ayant forgé des identités culturelles fortes

Comment se prend et se met en place la parole collective ? Les terrils et leur rôle de catalyseur



De nombreux événements peuvent pousser les citoyens à se mobiliser autour d'une cause. Ces dynamiques sociales communautaires particulières méritent d'être expliquées. Charleroi a une tradition de transmission de « patrimoine démocratique ». Tout au long de son histoire, des fractions du corps social sont parvenues à faire des démonstrations de force afin de concrétiser des principes « de liberté, d'égalité et de justice ».

Loin de se vider, cette citoyenneté existe toujours et se prolonge au travers des « comités de quartier ». Ces comités de quartier sont représentatifs, à Charleroi, d'une vie

sociale locale active et participative autour de thèmes aussi divers que des fêtes de quartier mais également, quand il le faut, autour de combats plus significatifs.

Cette dimension de vie collective locale a, en général, une grande capacité à s'auto-organiser et à s'auto-instituer.

Ces associations et comités de quartier, un des piliers fondamentaux du développement durable, si symboliques à Charleroi, témoignent « de la bonne santé » de la démocratie participative.

En voici quelques exemples révélateurs.

A Marchienne Docherie : les terrils St Charles, Bayemont et St Théodore

Marchienne Docherie a connu et connaît encore des débats passionnés et difficiles.

Les témoignages, les mobilisations collectives, les régies de quartier, l'espace citoyen, le restaurant social... sont autant de composantes de l'histoire sociale de la Docherie.

Les terrils en font partie, on pourrait résumer leur trajet en 3 moments importants : 3 terrils et 3 combats.

Les 3 terrils de Marchienne Docherie sont intimement liés aux voies d'eau, au Canal Charleroi-Bruxelles et à la Sambre.

Nul ne peut ignorer cette longue chaîne de terrils s'égrenant le long de ces deux voies d'eau en amont et en aval de ces 3 terrils, traces indélébiles qui révèlent toute l'ampleur de l'histoire d'une cité.

Si les terrils ont naturalisé ces cours d'eau, les industries présentes sur l'autre rive les ont quelque peu « dénaturés ».

Les hautes cheminées de la sidérurgie se dressent à l'horizon et offrent sur plusieurs hectares une vision dantesque d'un monde fait d'acier,

d'entrechocs sourds et bruyants de ferrailles et de panaches de fumées envahissant un ciel pas toujours bleu.

Les terrils sont des frontières indispensables entre un monde fait d'industries et un quartier où vivent des habitants, en l'occurrence, les dochards.

Leurs combats pour les préserver en tant que zone tampon sont proportionnels à la hauteur et à la superficie de ces terrils.

Les terrils, leurs terrils, deviennent des références fondamentales de leur

équilibre « sanitaire », des « éco-indicateurs », dans un quartier un peu « chahuté » par les retombées de poussières, les odeurs et les visions des industries environnantes.

Depuis plus ou moins 20 ans, les 3 terrils ont vécu des valorisations successives, le premier à être exploité fut le St Théodore, ensuite le Bayemont pour finir avec le St Charles. Ces valorisations ont, chaque fois, fait l'objet de comité d'accompagnement où un groupe de riverains actifs était représenté. Ce comité se réunissait plusieurs fois par

an avec l'objectif de maintenir ouvert le débat sur les différentes phases d'exploitation et sur la requalification finale du site en de nouveaux terrils paysagers à vocation récréative et protectrice.

La singularité du quartier était la proximité du « Ranch du terril ». Leur sensibilité et leur mobilisation envers les enfants en « difficulté » du quartier de Marchienne Docherie en ont fait un interlocuteur privilégié.





Une action sociale originale répondant aux besoins du quartier a pris corps par l'organisation de stages d'équitation adaptés à un projet pédagogique de respect de l'humain et de l'animal. Adossé au terril St Charles, le Ranch du terril rencontre un succès immédiat pour ce type d'animation. Rapidement, des adolescents du quartier participent aux activités et aident à soigner les chevaux, mais les infrastructures manquent. Avec l'aide de « Vivre ensemble » et sur fonds propres des initiateurs, des dizaines de bénévoles se mobilisent dans le quartier.

En juin 2000, c'est l'inauguration, au bout de deux ans de travaux acharnés. Le Ranch du Terril commence à se faire connaître et les

aides arrivent sous forme de subsides, de conventions avec la Régie de Quartier, de dons en tout genre. La dernière aide, mais non des moindres, a été la mise à disposition par la Ville de Charleroi d'une piste de galop sur le site du terril St Charles. Ceci a été possible suite au permis de valorisation des terrils St Charles et Bayemont accordé à la Société Exterbel, qui devait prendre en charge des mesures compensatoires telles que l'assainissement du site, le nettoyage, l'apport de terre, le nivellement...

Ecrasés et enfermés par l'ombre du terril avant la valorisation, le centre équestre et la rue bénéficient aujourd'hui d'une ouverture de l'espace et d'une meilleure accessibilité.

La valorisation des terrils et leur processus de concertation ont circulé dans l'espace public, ils ont donné lieu à tout un travail de compréhension et d'interprétation environnementale, source de mobilisation collective pour un mieux-être et une amélioration de leur cadre de vie.

Ce travail a donné suite à l'élaboration d'autres différents projets et partenariats avec d'autres comités de quartier comme celui des terrils du Martinet à Roux.

Le projet n'est pas terminé, il s'inscrit dans la continuité.

A Roux : les terrils du Martinet

Le comité de quartier des terrils du Martinet s'est enrichi à travers une créativité sans cesse en mouvement.

Leur racine citoyenne remonte au fondement du charbonnage.

En 1858, on recense 123 mineurs. Un siècle plus tard, ce sont 1200 personnes en trois pauses par jour qui y travaillent, 10.000 tonnes de charbon sont extraites du sous-sol par jour, les stériles se mettent en forme, les terrils naissent et grandissent.

En 1930, l'appartenance au charbonnage est à son comble, de génération en génération, la puissance populaire est transmise et concourt à forger les volontés politiques de chaque habitant.

Les récits oraux et écrits ont une place de choix au sein du Martinet. Les récits du passé se transmettent. Héritage immatériel, ce réservoir de symboles sociaux forts structure encore aujourd'hui la vie du quartier. L'histoire des hommes est une ressource importante pour se relier au présent et donner sens à l'avenir.

Dans les années 1970, le charbonnage ferme.

En 1978, la Société Ryan Europe s'attaque à bon nombre de terrils de Wallonie pour les exploiter et y extraire les charbons résiduels.

Les terrils du Martinet sont convoités et en péril, ils risquent de disparaître définitivement du paysage du quartier.

Une mobilisation déterminée s'organise. Elle durera 22 ans.

Nourri par les récits des anciens ouvriers du charbonnage, un nouveau défi se met en place, celui de préserver, à tout prix, les terrils du Martinet.

Le quartier ne compte plus son temps, il s'engage, il milite. De la révolte, il passe à l'action organisée.

La mobilisation est entretenue et la virulence du combat est maintenue tout au long des années.



Les terrils sont regardés différemment en tant que paysage où foisonne la nature. La vie sauvage est répertoriée comme moyen de défense, elle fait l'objet d'inventaires élaborés par des scientifiques. Les terrils sont verts et veulent rester ouverts aux habitants du quartier.

En 1997, la Ville de Charleroi acquiert les 52 hectares, les préservant ainsi avant leur classement en tant que « réserve naturelle » et avant leur classification en catégorie A « inexploitable ».

Une nouvelle vie commence, celle de leur promotion et de leur aménagement en site « éco-pédagogique ».

L'histoire du Martinet et celle de sa sauvegarde témoignent de l'attachement des riverains au paysage minier, elle est emblématique de la dynamique sociale issue de l'activité minière qui a façonné un paysage mais également des hommes.

En effet, le Martinet est un quartier où les gens sont très unis, très solidaires et le terril n'y est pas pour rien. Ici, les fêtes se succèdent toute l'année. Carnaval, chasse aux œufs sur le terril à Pâques, marché aux fleurs, rallye des « ancêtres », ducasse, fête du quartier, tournoi de

boules anciennes, course de cochons, journées du patrimoine...

L'esprit de quartier est fortement ancré ainsi que la mémoire des charbonnages à travers les terrils.



Atouts touristiques

Charleroi a un développement touristique relativement récent comparé à d'autres villes wallonnes.

Entre les bras grands ouverts des deux cours d'eau qui la délimitent, les industries en son cœur, son passé de labeur et ses terrils, la physionomie

de Charleroi ne manque pas de contrastes.

Ville au caractère social, née avec la

révolution industrielle, Charleroi souhaite valoriser son présent et son passé laborieux en de **nouveaux attraits touristiques**.

Le maillage bleu

Situé le long de la Sambre et du canal Charleroi-Bruxelles, Charleroi dispose de nombreux atouts.

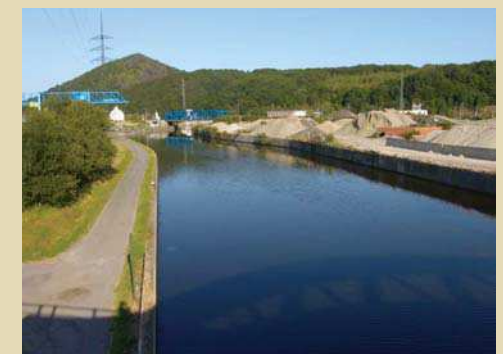
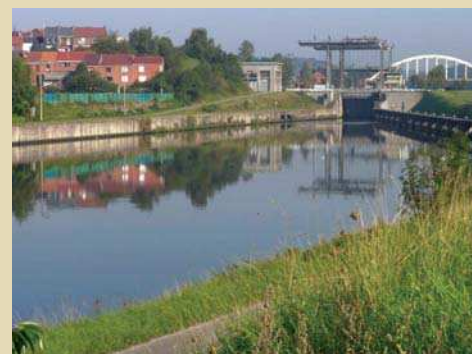
Les paysages de l'eau sont de plus en plus mis à l'honneur. Charleroi possède ses pistes cyclo-piétonnes quasi continues mais non sécurisantes le long de ses cours d'eau. Celles-ci, moyennant quelques aménagements, pourraient être redéfinies en RAVeL attractif, original et insolite par les paysages industriels traversés.

L'eau et ses berges ont toujours été des lieux de sociabilité urbaine.

Le canal Charleroi-Bruxelles et la Sambre, qu'empruntaient et empruntent encore plus modestement les péniches chargées de charbon et

d'acier, voient maintenant naviguer des bateaux de plaisance.

L'image n'est pas exagérée de constater que les chemins de halage sont de plus en plus fréquentés par des cyclistes et piétons.





Si les axes et sorties Nord, Est et Ouest de ces cours d'eau sont praticables, force est de constater que le carrefour du centre Ville a été délaissé et que le RAVeL est enfoui sous une urbanisation écrasante.

Certains tronçons, même récemment réaménagés, ont été enterrés (centre Ville), d'autres le long des industries

ont toujours eu jusqu'à présent une fonction économique (quai de chargement ou de déchargement). Ces chemins n'ont jamais fait l'objet d'entretien particulier pour faciliter ou sécuriser l'accès aux cyclistes et piétons, leur récupération et leur aménagement permettraient de circuler en centre ville et de relier les axes Nord,

Est et Ouest vers l'Abbaye d'Aulne, Pont-à-Celles et Pont-de-Loup.

Sur l'immense lambeau industriel encore existant, la Sambre pourrait, suivant quelques aménagements spécifiques non contraignants pour les industriels mais sécurisants pour les usagers cyclo-piétons, faire peau neuve et se reconnecter avec les

commerces et les animations du centre ville ainsi que la Maison du Hainaut (quai de Brabant) et la Maison du Tourisme du Pays de Charleroi.

La plupart des villes qui se sont développées le long de cours d'eau disposent d'un port ou d'une halte pour s'amarrer. Marchienne-au-Pont dispose de son port de plaisance et mérite que l'on s'y attarde vu les nombreux projets de requalification de la Porte Ouest et de ses chantiers d'actions innovantes pour redynamiser l'image de cette partie du territoire. La Sambre est leur meilleure alliée, à quoi bon se balader vers Thuin si on ne sait pas rejoindre Charleroi.

La Sambre fait l'objet depuis 1993 d'un « contrat de rivière » qui vise à restaurer, à protéger et à valoriser les ressources en eau du bassin en y intégrant des questions d'environnement et de cadre de vie, en accroissement des usagers de loisirs et une appropriation sociale du milieu.

Le maillage bleu et la restauration des chemins de halage de la Sambre et du canal Charleroi-Bruxelles réactivera la conscience de la perte d'un monde de l'eau, un lien à restaurer en urgence.

Le maillage vert

Le passé industriel de Charleroi a doté la région d'un réseau ferroviaire exceptionnel.

Charleroi possédait le réseau le plus dense en Belgique tandis que la Belgique possédait le réseau le plus dense au monde.

L'évolution économique a conduit la SNCB à désaffecter un certain nombre de lignes qui constituent aujourd'hui un potentiel unique pour le trafic non motorisé.

Le RAVeL relie les hommes au travers des paysages de Charleroi et de leur terrils. A Charleroi, plus qu'ailleurs, il relie les quartiers parfois proches de façon sécurisée par le biais de surprenantes coulées vertes insoupçonnées parfois par les habitants.

La ligne 119 «La Houillère», complétée par un tronçon de l'ancienne ligne 112a, traverse tout le quart Nord-Est de Charleroi sur +/- 25 km. RAVeL I, il assure la liaison entre la Sambre à Châtelet et le canal Charleroi-Bruxelles à Roux (cfr. interruption des chemins de halage au centre ville).

Il est le premier RAVeL urbain et est

littéralement devenu «le RAVeL du peuple», c'est un espace linéaire ouvert passant entre les clôtures «des jardins dans tous leurs états» de ses habitants (jardins potagers, jardins d'agrément, jardins partagés, jardins musées, jardins vergers, jardins de fleurs et naturels, jardins aux arbres remarquables...). Ces jardins populaires sont expressifs, ils nous



indiquent qui s'en occupe et qui s'en préoccupe, qui s'y installe et y prend ses aises... Palettes d'ambiances toutes populaires...

Prendre le RAVeL à Charleroi, c'est s'échapper de la civilisation toute proche et se rendre vers une nature apaisante.

Le RAVeL évolue, d'autres tronçons et



boucles seront encore à aménager et s'enrichiront de haltes référencées.

Il ose des approches originales à travers des thématiques diverses d'abord les jardins puis les terrils... c'est là une des idées nouvelles à faire passer... un RAVeL du plaisir, une «coulée verte» intégrée à la Ville.

Mais le RAVeL, c'est aussi des services, moment de détente «Au relais du RAVeL». A Gilly Sart Allet, l'ancienne gare s'est offerte une deuxième jeunesse.

Les bâtiments ont été rénovés et l'association «Faim et Froid» a développé des activités sociales, des animations et accueillent les usagers du RAVeL.

Une salle polyvalente (boissons et petite restauration), un atelier de réparation et de location de vélos donnent un second souffle à cette gare et démontrent la créativité du projet RAVeL.

Cette trame verte au cœur de la ville contribue à libérer le citadin, cette libération est un retour au sentiment de sociabilité qui est inséparable de la nature.

Atouts patrimoniaux

Des terrils... à la rencontre de l'histoire

Les terrils mis au carreau, des indices par centaine

Un paysage façonné par l'industrie, témoin du monde du labeur et de la sueur, composante essentielle dans la construction de la société d'aujourd'hui

La densité des terrils sur le territoire de Charleroi témoigne de l'intense activité charbonnière dont l'apogée se situe au tournant des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles. Le gisement était réparti en de nombreuses concessions comptant chacune plusieurs puits en activité. La plupart des sièges d'exploitation ayant été démantelés dès les années 60, le terril en est souvent de nos jours l'unique vestige. La verdure a recouvert le schiste mais les terrils sont là pour immortaliser ce passé glorieux et la mémoire des hommes qui l'ont forgé. Notons que l'intérêt patrimonial des terrils est reconnu, par le classement de certains d'entre eux, comme sites dans le cadre de la politique de protection des monuments et sites : c'est le cas du St Charles (site du Bois du Cazier) et des terrils du Martinet.



Des bâtiments de charbonnage, des chevalements

Un site phare et des traces matérielles à valoriser

Classé comme patrimoine social (site et monument) et réaffecté en musée de l'industrie (et bientôt du verre), le Bois du Cazier à Marcinelle doit devenir un pôle touristique important. Il représente l'exemple local le plus complet d'un ancien charbonnage avec ses châssis à mollettes, ses bâtiments et son carreau. Le plus poignant aussi puisque lieu de la

catastrophe minière la plus meurtrière de Belgique (262 tués dont beaucoup d'immigrés, le 8 août 1956). Citons aussi la réhabilitation des anciens ateliers et magasins du charbonnage de Monceau-Fontaine à Monceau-sur-Sambre par des entreprises d'économie sociale. Dans un état plus précaire, d'autres bâtiments de mine ont échappé à la démolition

comme les impressionnantes halles des Charbonnages du Gouffre à Châtelaineau, à la limite du territoire de Gilly.

Des « belles fleurs » qui parsemaient le ciel carolorégien, deux témoins remarquables subsistent au quartier du 25 dit « le Pêchon » à Couillet ainsi qu'un rare exemple de chevalement en béton à Monceau-sur-Sambre

(leur accessibilité mériterait d'être améliorée).

D'autres témoignages à valoriser : les magasins du charbonnage d'Amercoeur à Jumet, les bâtiments du Martinet à Monceau-sur-Sambre, les bureaux du charbonnage du Mambourg à la Brouchettere (désaffectés), le siège des Hamendes à Jumet (en ruine)...



Le Bois du Cazier



Monceau-Fontaine



Le Pêchon



Le Mambourg

L'habitat et les lieux témoignant du mouvement social

Des corons ont forgé la trame urbaine si particulière de la métropole carolorégienne

Les sociétés charbonnières entreprennent l'édification de logements afin de fixer la population ouvrière sur les lieux même de production. Des quartiers entiers s'érigent, des rues se dessinent, bordées de rubans de maisons semblables, si caractéristiques de la région. Erigés par un même promoteur, ces logements ouvriers ont une physionomie commune, une architecture sobre - quelques jeux de briques de couleur, par exemple - et la qualité émane de l'homogénéité des enfilades qu'il convient de préserver des transformations trop brutales. Citons le coron du charbonnage d'Appaumée composé d'une rangée de dix-huit maisons accolées dont l'intérêt est reconnu par le classement comme ensemble architectural ou le quartier du puits 14 à Goutroux entièrement bâti par la société Monceau-Fontaine. Les initiales de la société se retrouvent encore sur certaines façades.



Après les émeutes ouvrières de 1886, des lois sociales sont promulguées et les associations ouvrières s'organisent. Des témoins architecturaux rappellent ce combat des travailleurs pour une vie plus décente : Maison des Huit Heures, coopératives et maisons du peuple, établissements de formation comme l'Université du Travail ou les Aumôniers du Travail.

Atouts culturels

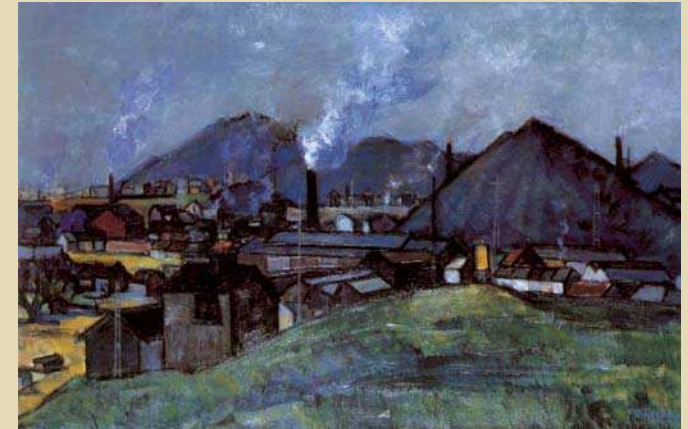
Histoire et mémoires

Au-delà du plaisir des yeux et de l'émotion, écrivains, peintres, sculpteurs, photographes, cinéastes ont révélé la beauté des paysages. De ces qualités esthétiques germent des idées et donnent les bases de projets culturels

Le Paysage industriel est très présent dans les collections du Musée des Beaux-arts de Charleroi, avec des œuvres datant de la fin du 19ème et du début du 20ème siècles. Il est aujourd'hui actualisé par des artistes sensibles à l'identité d'une région et aux traces de l'activité industrielle (terrils, friches et usines abandonnées), laissées derrière elle par l'une des plus extraordinaires aventures des temps modernes. Conscients d'un enracinement qui, loin de contraindre, semble les enrichir, de nombreux créateurs abordent, dans une vision totalement prospective et de manières les plus diverses, les multiples aspects de ce puissant substrat tellurique à forte connotation humaine.



Pierre Paulus, « Jeunesse », 1911. 150 x 200.
Coll. Musée des Beaux-Arts de Charleroi.
© Luc Schrobiltgen. © Sabam Belgium 2005.



Marcel Vintevogel, « Paysage industriel », 1958.
Coll. Musée des Beaux-Arts de Charleroi. © Manuel
Vintevogel « Stenier Rythmis ». © Sabam Belgium 2005.



Omer Ozcetin, « Quelque part », 2004.
Coll. Musée des Beaux-Arts de Charleroi.
© Paul Louis. © Sabam Belgium 2005.

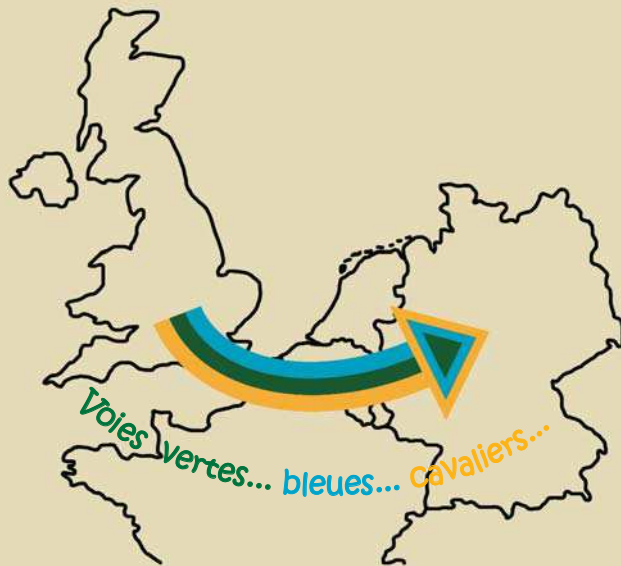
Suite à une exposition organisée en 2001, par le Musée des Beaux-Arts, sur le thème de l'« acier en sculpture », un projet d'installation d'une œuvre monumentale sur le terril des Piges a vu le jour. Il s'agirait d'y placer une œuvre-signal de l'artiste italien Mauro Staccioli.

Profondément ému par l'histoire de notre région, cet artiste d'envergure internationale est reconnu pour la pertinence et la qualité de ses intégrations sculpturales en milieu urbain.

D'un quartier à une région : les terrils, supports d'identité positive

« *Quelque chose est en train de basculer* »

Le charbon : une diamant à faire briller de tous ses éclats



Les terrils font entendre leur voix au point d'assembler de plus larges audiences, ils surgissent de loin en loin, signent à petits pas les territoires hennuyers. De Grande-Bretagne, de France, de Belgique, d'Allemagne, des Pays-Bas...

Si certains sont plus discrets, d'autres laissent leur nom, avec eux, on se lie d'amitié, on les aménage, on les visite, on y organise des fêtes, des spectacles...

Ainsi se dessinent les terrils, ils occupent l'espace durablement, croissant de lune éclairant le territoire de l'affect, contenant autant d'esprit et de matière à la fois.

Ces surfaces, quoique dispersées sans ordre, ont en commun le refuge de la biodiversité désormais plus que nécessaire.

Les terrils ont comme fonction évidente d'accueillir des espèces ne trouvant pas place ailleurs, maillage de réservoir biologique essentiel.

Les terrils sont de nouveaux paysages où la nature foisonne. Recenser les terrils, c'est rentrer dans une logique de protection, c'est explorer le milieu ambiant sans le perturber et, en finalité, les protéger pour leur diversité écologique.

Que ce soit à l'intérieur des villes ou en bordure des champs, les terrils s'ouvrent avec ou sans invitation.

Impossible d'en effacer la mémoire derrière les formes du paysage, il y a la découverte, l'esprit du lieu qui fait durer l'enchantement.

En Belgique

Le Bois du Cazier à Marcinelle

Le charbonnage du Bois du Cazier à Marcinelle, remarquablement rénové et réouvert au public depuis mars 2002 a été complété d'un musée de l'industrie et d'un mémorial de la catastrophe minière.

Le parcours se décline en plusieurs étapes illustrant l'épopée industrielle

et correspondant à ses principaux secteurs : les charbonnages, la sidérurgie, la verrerie, les fabrications métalliques, les constructions mécaniques et électriques, la chimie, l'imprimerie ainsi que la vie sociale.

L'ensemble architectural, classé comme monument en 1990, est

scandé par trois ensembles parallèles de bâtiments affichant fièrement leur fronton. Les deux châssis à molettes, ayant fait l'objet d'une restauration minutieuse, les couronnent de leur majesté.

Le carreau de la mine est lové dans un écrin de verdure constitué de trois

terrils. Le site de 26 ha est propriété de la Région wallonne et est géré par l'asbl «Archéologie Industrielle de la Sambre - Site du Bois du Cazier». Le projet de requalification a été réalisé grâce aux fonds européens de l'Objectif 1.



Le PASS à Frameries

Le PASS, un parc d'aventures scientifiques et un musée de sciences et de société.

Des observatoires scientifiques pour expérimenter et apprendre, et un terril pour partir à l'aventure dans

une nature insolite, sont proposés au public.

Le PASS est un musée peu ordinaire qui invite à découvrir de manière active et ludique la place des sciences et des techniques dans notre société.

Il est installé à Frameries, près de Mons, sur le site d'un ancien charbonnage classé. L'architecte Jean Nouvel a sauvé plusieurs bâtiments anciens de la démolition et s'est inspiré du fonctionnement du charbonnage pour redonner au lieu sa dimension initiale

et créer un parc en 9 séquences associant 12.000 m² d'expositions et de spectacles au sein d'un parc interactif de 28 ha, suscitant la curiosité de tous.

La «route des terrils» à Liège

Les fonds européens d'Interreg III soutiennent un projet mêlant tourisme et nature. Saint-Nicolas va coordonner la valorisation d'une chaîne de 11 terrils et de 4 sites miniers : tourisme écologique en vue.

«Les pieds dans le schiste, les yeux dans la vallée industrielle. Les silhouettes verdoyantes des terrils se mêlent aux cheminées de Cockerill. Grâce-Berleur, Bonnet, Espérance, Bonne Fortune et, au loin, Vottem : du haut du Gosson, le chapelet des terrils liégeois défile entre les maisons ouvrières. Jadis, les pentes du crassier étaient noires. Depuis la fermeture du charbonnage en 1966, la nature a repris ses droits. Les terrils de Saint-Nicolas constituent à présent des biotopes uniques. Ils le resteront.

La commune est en passe d'acquérir les 42 hectares d'espaces sauvages pour l'euro symbolique. Un accord est intervenu avec la société Holcim propriétaire du site. Grâce aux fonds européens d'Interreg III, une «route des terrils» va voir le jour en province de Liège avec des ramifications vers les pays voisins. Le centre de coordination wallon sera situé au

Gosson où l'ancien lavoir va devenir un centre d'interprétation des terrils, point de départ pour des balades et espace d'information et de sensibilisation à la nature.

Via un cheminement de type Ravel, les deux terrils du Gosson devraient être reliés à ceux du Bonnet et d'Espérance, déjà propriétés communales. Une étape entre le Ravel de Meuse et celui de Hesbaye pourrait ainsi être constituée.

Sortir des friches industrielles et ouvrir de nouvelles zones de qualité de vie est essentiel tant pour les habitants de ces communes parmi les plus denses de wallonie et en besoin de nature que pour permettre de relier les sites des terrils du Carolus Magnus Millich dans la région d'Aix-la-Chapelle. Et, plus près encore, les terrils du Xhorre et du Champ des Oiseaux (Flémalle), de Basse Ransy-Nord (Chaufontaine), du Bas Bois et du Pansery (Soumagne) de Blegny, du Hasard à Retine (Fléron) et divers sites miniers calaminaires à Liège (île aux Corsaires) et à l'Est de la Belgique (Plombières, La Calamine, Welkenraedt, Lontzen).

Une partie de ces crassiers doit

encore être acquise par les communes respectives, préliminaires indispensables avant que soient installés balisages et sentiers didactiques ouverts au public. Une fois les acquisitions réalisées, reste aux communes à assurer l'avenir des sites. Les fonds européens représentent un premier coup de pouce financier. D'autres subsides wallons pourraient suivre. », Philippe Bodeux, « Liège sur la route des terrils », dans Le Soir, 26.07.2005, p. 20.

La Flandre

En Flandre, la fermeture des Charbonnages du Limbourg a débouché sur un grand projet de rénovation et de relance économique, porté au départ par une structure public - privé. A l'heure actuelle, un musée de la Mine dans le charbonnage de Beeringen, propose une visite du site, une observation du paysage et de la nature à partir du terril principal, et des visites de bâtiments liés à l'activité minière, dont une cathédrale minière, une mosquée, une cité, etc.

Un nouveau développement est aujourd'hui en cours à EISDEN (près de Maastricht) et trois promoteurs transforment le site du charbonnage et ses divers bâtiments en Centre du Cyclisme, avec le soutien d'Eddy MERCKX. À côté d'un hôtel de luxe, d'une académie des Beaux-Arts, on trouve aussi des circuits de vélo sur les terrils et autour d'un grand lac, un musée du vélo, etc.

En Europe

La Chaîne des terrils française

1988 : dans le Nord-Pas-de-Calais, les sites miniers ferment les uns après les autres. Carreaux de fosses et terrils sont laissés en friche. Tout raser pour

mieux oublier, pour tirer un trait sur ces symboles d'un passé douloureux, c'est l'option qui semble devoir l'emporter.

Pourtant à Loos-en-Gohelle, un groupe d'irréductibles résistent aux bulldozers, bien décidés à préserver les terrils jumeaux du 11/19.

En 1989, pour mieux organiser leur défense, ces passionnés montent une association : la Chaîne des terrils. Premier objectif : préserver les sites menacés.



La chaîne des terrils a offert une seconde jeunesse aux jumeaux du 11/19: l'association organise régulièrement des visites guidées et des courses d'orientation sur ces deux terrils hauts de 146 mètres.

Changer un handicap en atout : Revaloriser, reconverter, c'est évidemment la priorité. Des bénévoles ont commencé à organiser quelques sorties nature sur les terrils ainsi que

des opérations marquantes, pour attirer les gens. Embrasement des terrils, cerfs-volants, parapente, course d'orientation... Autant d'initiatives originales qui ont changé l'image

du bassin minier. La Chaîne des terrils se veut une « force de proposition », décidée à aider les communes à réhabiliter leurs friches, déterminée à multiplier

projets et initiatives de revalorisation du bassin minier.

Concrétisation du projet : Evolution programmée

Que ce soit en Grande-Bretagne, en France, en Belgique, en Allemagne et aux Pays-Bas, les territoires évoqués touchent toutes des régions de vieilles traditions industrielles et ce, quelle que soit leur lente ou plus rapide évolution de reconversion.

Pour certains pays, comme la Grande-Bretagne, l'Allemagne ou les Pays-Bas, dès la fermeture du charbonnage annoncée, les autorités, sans nostalgie, programmaient leur arasement et définissaient la réutilisation du site de manière très diverse, une façon de relancer l'avenir. La plupart des terrils étaient valorisés ou remodelés pour se fondre et se confondre aux paysages environnants.

Les terrils sont devenus des espaces verts et ont été reconvertis en parcs aux superficies parfois impres-

sionnantes ou sont l'objet de différentes spéculations.

Dans un tel contexte, difficile de profiter des terrils tels que nous nous les représentons.

D'autres régions comme en France, l'évolution des anciennes sociétés « houillères » a fait que de nombreux anciens sites miniers et terrils ont été « régionalisés », ce qui a permis aux autorités de planifier avec beaucoup d'attention leurs devenir.

La chaîne des terrils dans la région du Nord-Pas-de-Calais a vu le jour en 1988 et, après 17 ans d'existence, de nombreux programmes de valorisations économiques, touristiques, culturels, sociaux et environnementaux se sont mis en place à grand renfort d'imagination et d'énergie.

La nouvelle étape est l'importance accordée au dossier de candidature du bassin minier au patrimoine mondial de l'UNESCO. Leur entrée dans la grande famille du patrimoine mondial serait un label et un atout de plus pour l'instauration d'une charte collective de préservation pour ces prochaines années.

En Wallonie, « à toute chose malheur est bon », vu nos hésitations foncières ou juridiques à résoudre l'avenir de cet immense patrimoine minier, la nature se trouve désormais élevée au rang de valeur souveraine. Ce goût nouvellement partagé s'explique par le fait que de nombreux terrils soient restés tels qu'ils se présentaient à la fermeture du charbonnage et qu'ils ont largement eu le temps de se nourrir de nature et de planter le décor urbain encore pour longtemps.

Un grand nombre d'anciennes sociétés de charbonnages reconverties en sociétés immobilières ou autres sont en liquidation ou sous curatelle. Leur avenir est incertain et il est probable qu'on se « débarrasse » prochainement de ces anciennes friches non rentables bien trop souvent gelées au plan de secteur en zone d'espaces verts.

Apprendre à connaître leur échéance permet de construire des programmes de valorisation et d'avoir le temps de s'adjoindre les compétences des dynamiques associatives locales comme, par exemple, les comités du Martinet, de Marchienne Docherie... et l'Asbl du « Bois du Cazier ». Le reste progressera à partir de pré-programme d'évaluation des biens à investir et avec l'émergence d'une véritable politique touristique.

Les prochaines grandes étapes

1. La poursuite et l'achèvement du micro-projet Interreg III a « Des terrils pour dépasser les frontières »

Partenariat : « La Chaîne des Terrils » de Loos-en-Gohelle, le comité de quartier du Martinet à Roux, le Ranch du terril à Marchienne Docherie, Espace Environnement et la Ville de Charleroi.

L'objectif est de mettre en mouvement des collectifs de citoyens impliqués dans la vie de leur quartier.

Des journées « rencontre » de part et d'autre de la frontière, des expositions et diverses actions permettent de se mobiliser autour du thème de la préservation et la promotion de leurs terrils ainsi que de s'engager dans la pérennisation de liens locaux et de partenariats transfrontaliers.

2. Le lancement du macro-projet transfrontalier

En suivant la chronologie proposée, la première étape, celle du micro-projet, met en pratique « les intelli-

gences citoyennes » capables d'assurer la durabilité d'un projet terrils.

La seconde étape est de renforcer la première étape en explorant ces ressources sociales identifiées telle que « l'adoption d'un terril » par les comités de quartier. Les clivages actuels vers une préservation durable des terrils sont clairement énoncés, expliqués et définis dans l'étude ci-présente. Le dossier permet de juger des opportunités à créer des maillages verts et bleus à Charleroi, de faire découvrir des sites naturels, des paysages et du patrimoine social qui sont en matière de tourisme et de loisirs de proximité, de véritables atouts à exploiter. Ces schémas directeurs thématiques (cfr. cartes dernier chapitre) permettront d'évaluer les besoins et de débloquer des fonds (européens, régionaux ou provinciaux) pour les réaliser...

Une aide financière déterminante.

3. La suite à réserver à court terme est la mise en place d'une « charte paysagère » pour Charleroi

Si l'identité du projet est définie dans le présent dossier, celui-ci permettra de coordonner les raisons d'être du projet, de le structurer dans le temps et l'espace, de le concrétiser à l'aide d'un programme, de le faire vivre et de l'alimenter en continu.

Une des tâches sera de répartir les activités selon leur type (loisir touristique, culture, observation de la nature, sportif...) et de voir leur adaptation aux aspects patrimoniaux des divers terrils. Ainsi, un critère de « nature » demandera de préserver un terril ou une partie de terril. Un critère « urbain » offrira des possibilités en « détente », « observation du paysage », etc.

Une autre tâche sera de définir des règles générales de « mode de gestion » et d'expérimenter leur mise en œuvre sur les terrils. Exemple : le modèle « Natura 2000 » est-il applicable à la protection des terrils ?

Dans ce cadre, un modèle de « contrat d'occupation et d'activité » devrait faciliter la mise à disposition de terrils par les propriétaires publics et privés.

4. Réflexions sur la réglementation régionale

La nouvelle destination qui est soutenue pour les terrils amène à devoir revoir la réglementation régionale actuelle, basée sur le décret « Valorisation des terrils » à connotation essentiellement énergétique. Il faut revoir ces valeurs de classification mesurées exclusivement en « exploitables » et « inexploitable », plus une troisième catégorie transitoire, en tenant compte d'éléments diversifiés permettant leur protection patrimoniale définitive.

Vu les accords de Kyoto et la volonté affichée de diminuer les effets de serre, l'exploitation des terrils pour leur ressource énergétique ne peut être que gommée de toute perspective d'avenir, le charbon étant grand pourvoyeur de CO₂.

Vers un développement durable

Le développement durable n'apparaît plus comme une discipline marginale, loin de s'affaiblir, il se renforce et s'inscrit d'ores et déjà comme une nécessité.

La compréhension du développement durable s'inscrit dans un large concert de disciplines.

La conservation de la nature et du paysage y a une large place puisqu'elle est garante de biodiversité.

Il convient également de penser ce rôle par rapport à l'action publique.

A ce stade, Charleroi 2020 et sa vaste campagne de conscientisation de l'état et du devenir de Charleroi, est un révélateur, une base de reconnaissance indispensable pour continuer en toute légitimité **les projets de la Chaîne des Terrils, du RAVeL, du maillage vert et du maillage bleu.**

Leur reconnaissance en appelle d'autres, car loin d'être figé intellectuellement, il s'agit d'établir une charte paysagère qui représenterait à court terme un guide pour l'action suivi d'engagements contractuels publics.

Le document ci-annexé correspond donc à une carte des vocations et des intentions à mettre en place pour les prochaines années, elle est assortie d'une description des projets déclinés par thèmes.

Le but est de reconquérir l'espace paysager de Charleroi, d'en renforcer son patrimoine, de réfléchir à leurs différentes vocations et d'identifier leurs possibles évolutions.

Il s'agit, dans un premier temps, de choisir les évolutions à privilégier, comment et avec quels moyens ?

Charleroi a un héritage industriel marqué, il s'agit de s'attacher à faire ressortir sa diversité, à la valoriser et à la préserver.

Dans cette perspective, quelques valeurs ont servi d'appui :

- ♦ **L'eau** : élément essentiel d'organisation au niveau des villes. La mise en valeur du canal Charleroi - Bruxelles et de la Sambre par un halage continu, sécurisé et attractif et ce, surtout au niveau du passage et carrefour du centre ville.

- ♦ **La nature** : originalité d'un territoire au passé industriel. La mise en valeur des terrils et du RAVeL par une chaîne thématique et des réseaux de voies lentes continus, sécurisés et attractifs. Leur abondance, leur répartition au sein des quartiers et leur libéralité contribuent largement à la restauration de la biodiversité et du paysage. Les terrils sont reliés entre eux par des anciennes voies ferrées, précieux circuits de mobilité lente et insolites couleurs vertes au sein de Charleroi.

- ♦ **Le monde associatif** : la participation citoyenne au sein des comités de quartier et leur affirmation au niveau de la préservation et de l'adoption des terrils. Un sens ancré dans la vie communautaire, historique et cognitive des habitants de Charleroi, elle se définit comme un véritable trésor social à mettre en valeur comme un critère de validité démocratique. Leur affaiblissement ou leur délitement se traduit souvent par des « flambées identitaires »

conduisant au néant social. D'où l'intérêt de les soutenir et de les encourager dans leur projet de quartier, ils sont les garants des libertés fondamentales d'expression.

Ces éléments sont trois composants interactifs et indispensables du développement durable.

La chaîne des **terrils** carolorégienne

Discerner les terrils « adoptés » par les habitants d'un quartier ou des associations.

Chaque terril est différent, il relève de tout un concert de disciplines, de croisement de regards. Celui des habitants est important par le temps

consacré à énoncer leurs analyses, leurs exigences, à livrer leurs dynamiques ou leur sens de la fête et de l'événement. Leur temps repose sur l'engagement permanent et solidaire.



Essai de classement des terrils à Charleroi :

A. Les terrils en mouvement « adoptés » par le quartier ou une a.s.b.l.

1. Les terrils du Martinet à Roux
2. Les terrils St Charles et Bayemont à Marchienne Docherie
3. Les terrils St Charles du Bois du Cazier à Marcinelle

B. Les terrils de découverte nature

4. Le terril du Hameau à Monceau-sur-Sambre
5. Le terril du Cerisier à Marcinelle
6. Les terrils St Charles à Montignies-sur-Sambre
7. Le terril Bois de la Coupe à Jumet
8. Le terril Belle-Vue à Jumet

C. Les terrils relief

9. Le terril des Hiercheuses à Marcinelle
10. Le terril de la Babotterie à Marcinelle
11. Le terril de l'Épine à Montignies-sur-Sambre
12. Le terril des Hamendes à Jumet

D. Les terrils de loisirs

13. Le terril St Xavier à Gilly
14. Les terrils des Vallées à Gilly

E. Les terrils balades

15. Le terril St Louis à Jumet
16. Le terril St Quentin à Jumet

F. Les terrils à part

Les terrils de la Duchère, des Mastelles, Naye-à-Bois, Machine du Bois, des Viviers, des Fiestaux, les St Théodore, la Blanchisserie, Leveau, le Sacré-Français, etc.

G. Les terrils sculpture

17. Les terrils des Piges à Dampremy

Tous invitent à partager l'écologie du paysage dans le croisement de regards, chaque terril se contaminant l'un par rapport aux autres.

A Charleroi, trois sites émergent pour l'instant.

1. Les terrils du Martinet à Roux

Appartenant à la Ville de Charleroi, accessible par le quartier, place Frédéric.

Espace libre parcouru de nombreux sentiers praticables à de bons marcheurs.

Le site est protégé par un arrêté de classement de la Région wallonne assurant la spécificité remarquable de la flore ambiante. L'accès est strictement défendu aux V.T.T. et à tous les engins motorisés. Les visites proposées sont des promenades-découvertes balisées. L'objectif est de promouvoir la haute qualité environnementale du site ainsi que ses aspects paysagers et écologiques particuliers. C'est l'authenticité communautaire du quartier qui retient l'attention, chaque année, un calendrier impressionnant de festivités sur ou autour du terril, avec chapiteau sur place, fêtes du « sauret » au Nouvel An, jeux de boules et corso costumé en été, fêtes de Pâques pour les enfants, etc.

Visite guidée sur demande.

Projets en cours :

- ♦ Micro-projet transfrontalier « Des terrils pour dépasser les frontières », tremplin pour le Macro-projet.
- ♦ Protection des anciens bassins à schlamms.
- ♦ Aménagement paysager de l'ancienne plaine T.L.C. (centre triage lavoir) en espace ouvert, rénovation des anciens bâtiments en centre éco-pédagogique sur le développement durable (dossier S.A.E.D.).

2. Les terrils St Charles et Bayemont à Marchienne Docherie

Acquisition en cours Terrils St Charles 2005 - Bayemont 2006. Appartenant à la Ville de Charleroi. Accessible par le quartier de Marchienne Docherie, rues du Chemin de Fer et de l'Égalité.

Sentiers praticables aux marcheurs, V.T.C. et cavaliers du Ranch du terril uniquement.

Accès libre, site nouvellement reconconditionné et remodelé en espace paysager, réaménagé en zone récréative, réensemencement et reboisement récents selon des principes écologiques diversifiés (toute jeune végétation en cours de développement à suivre d'année en année). En son sommet, au niveau du large plateau sommital, c'est tout Charleroi que l'on découvre, sa vaste zone industrielle, bastion de toute une culture sidérurgique appelle aux commentaires historiques et urbanistiques, c'est également tout en relief que l'on découvre, avec les profils de la chaîne des terrils, le long du canal Charleroi - Bruxelles et à l'horizon, un panorama qui vaut le détour.

Le Ranch du Terril, tenu par une poignée de bénévoles dévoués,

retient notre attention. Ils apprennent aux enfants « défavorisés » à se familiariser avec les chevaux.

Les terrils sont façonnés pour leurs balades équestres. C'est ainsi que l'on découvre régulièrement des groupes de cavaliers sur les terrils avec comme toile de fond les industries.

Visite guidée sur demande.

Projets en cours :

- ♦ Micro-projet transfrontalier « Des terrils pour dépasser les frontières », tremplin pour le Macro-projet.
- ♦ Implication de la régie de quartier pour la gestion du site ainsi que des projets à développer.
- ♦ Réalisation d'un sentier de liaison RAVeL.
- ♦ ZIP en cours.

3. Les terrils St Charles - Bois du Cazier à Marcinelle

L'ancien charbonnage du Bois du Cazier est un monument, témoin de toute l'histoire minière. Il est aujourd'hui complètement rénové et a été réaménagé en centre culturel permanent.

Ce qui retient l'attention, c'est, bien entendu, toute l'histoire des anciens mineurs italiens pour la préservation du site mais aussi l'actuelle dynamique insufflée par toute l'équipe de l'asbl du « Bois du Cazier » pour l'animer et l'alimenter de projets ludiques et créatifs (calendrier impressionnant, musées à explorer).

Les terrils sont devenus d'extraordinaires espaces naturels avec leur part de zones libres pour la faune et la flore et leur part de zones paysagères aménagées en espace symbolique.

Visite guidée sur demande.

Projets en cours :

Aujourd'hui, le thème de la découverte des terrils se développe, une passerelle de liaison entre différents lieux se dessine, des sentiers rendent praticables leur accès, un observatoire panoramique apparaît sur un sommet... et bientôt on pourra, en

toute quiétude, regarder les oiseaux au loin, entendre le cri d'une buse...

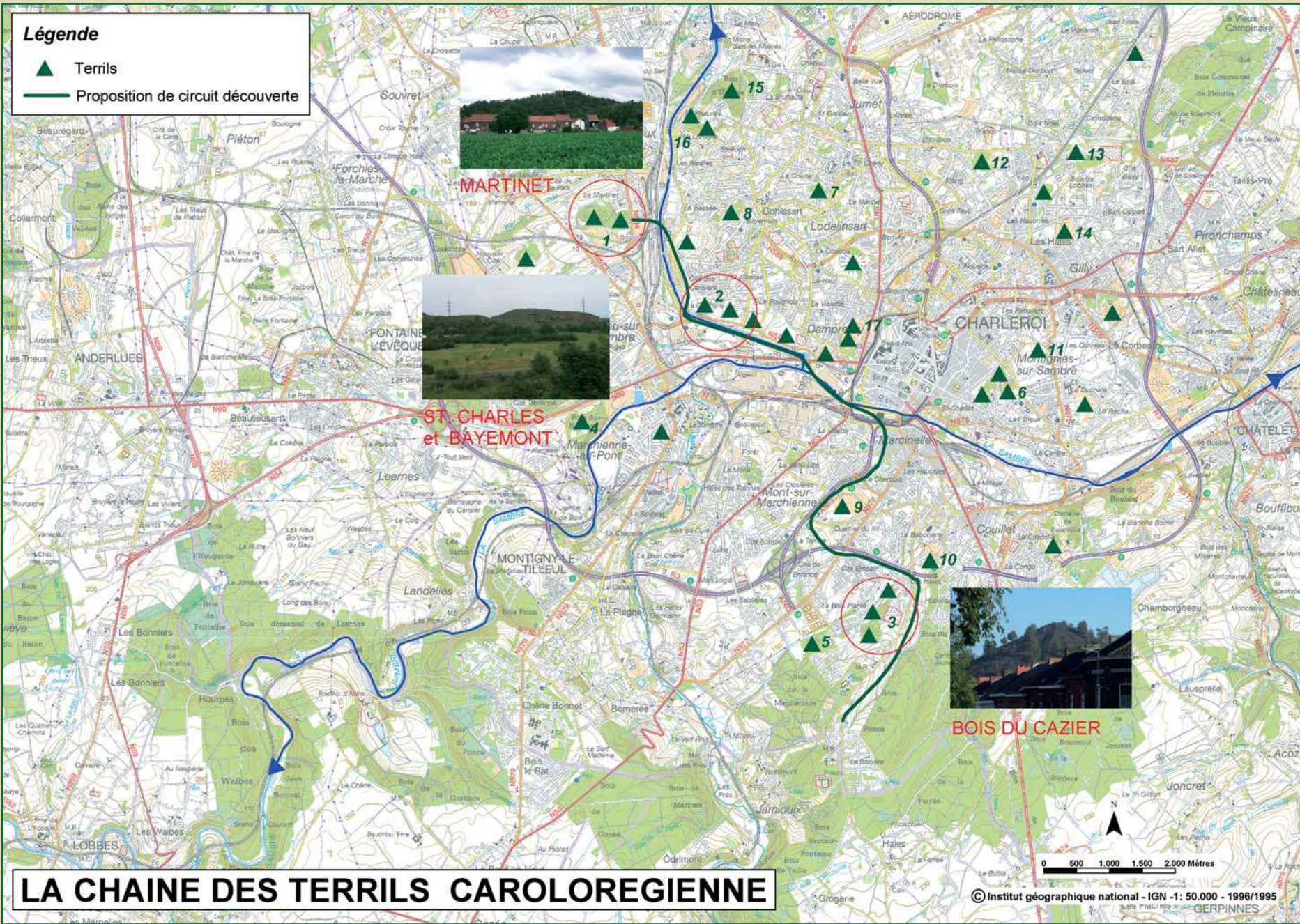
Les terrils par leur environnement et les bois des alentours sont de véritables réserves ornithologiques, le RAVeL leur servant de couloirs migratoires.

Entre l'architecture, l'ornement et la vie sauvage, les espaces s'affirment et se déploient.

Ces 3 sites se prêtent à des visites et des promenades originales qui, moyennant quelques aménagements, pourraient être liaisonnés entre eux par des sentiers et le RAVeL.

La liste ne s'arrête pas là, les messages sont à faire suivre pour les autres terrils...





Le maillage bleu

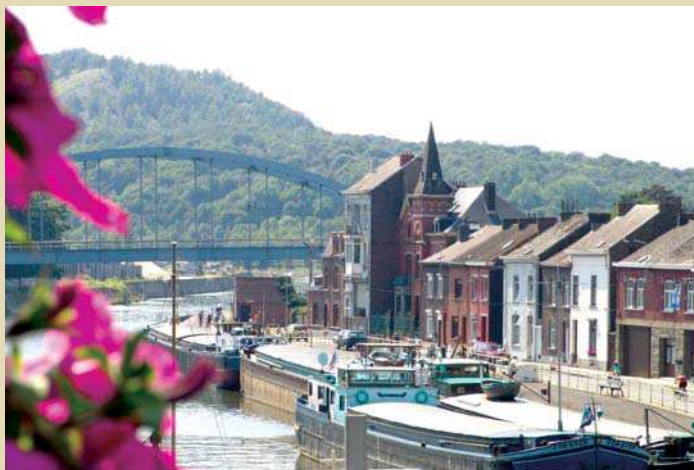
Refonte du carrefour de la Sambre et du Canal Charleroi-Bruxelles au centre ville et à des espaces référencés

Une traversée problématique, accessible mais peu attractive, peu sécurisée et avec des passages difficiles à certains endroits.

Ce constat connaît un certain décalage avec les autres grandes villes wallonnes, belges et européennes, où les cours d'eau sont revalorisés pour les rendre aux citoyens, ceux-ci devenant des lieux privilégiés d'intérêt partagé.

A Charleroi et plus particulièrement au centre ville, le dialogue semble rompu entre le citoyen et la vie de ces cours d'eau. Or, les musées, Maison du Tourisme et différents centres stratégiques d'actions urbaines périphériques qui se sont développés à l'Ouest, au Centre et au Sud de Charleroi, amènent à reconsidérer leur liaison, l'eau étant leur meilleure alliée.

Ici, l'élément de l'eau, qui a été à l'origine du développement économique, constitue une oppor-

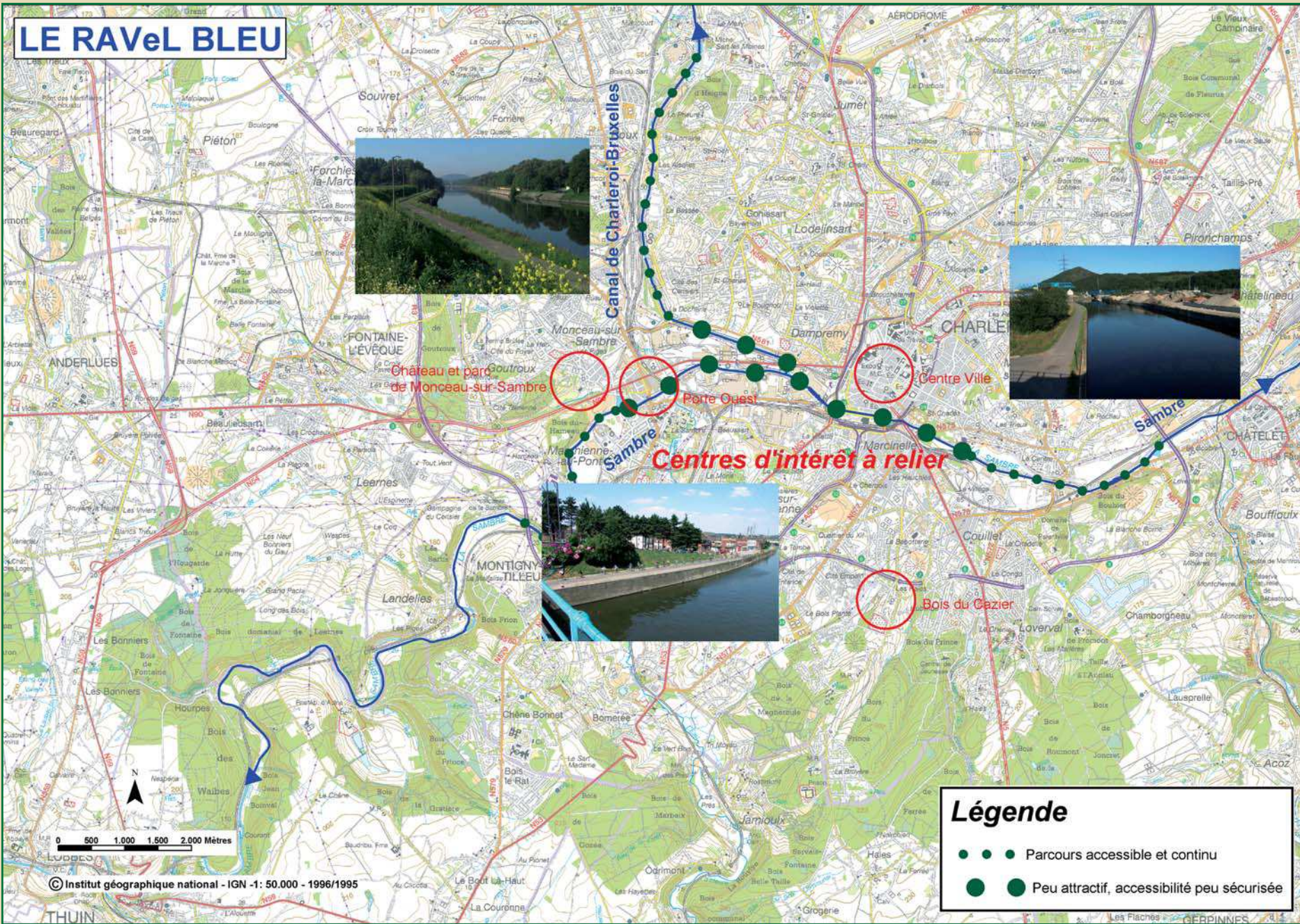


tunité logique de ralliement entre :

1. La Porte Ouest et la Maison pour Associations à Marchienne-au-Pont ainsi que le château de Monceau-sur-Sambre et le centre provincial du Tourisme.
2. Le site du Bois du Cazier à Marcinelle.
3. Le centre ville, ces musées référencés, les Maisons du Tourisme..., Région wallonne, Province et Communauté Urbaine de Charleroi.

La prise en considération de ces liens s'est imposée progressivement comme un axe majeur à privilégier dans les prochaines années. La stimulation de rénovation et d'aménagement des chemins du halage de Charleroi s'analyse dans une démarche plurielle, une lecture croisée des améliorations est en train de se mettre en place et un projet sera prochainement présenté.

LE RAVeL BLEU



Château et parc de Monceau-sur-Sambre

Centre Ville

Porte Ouest

Centres d'intérêt à relier

Bois du Cazier

Légende

- ● ● Parcours accessible et continu
- ● ● Peu attractif, accessibilité peu sécurisée

© Institut géographique national - IGN - 1: 50.000 - 1996/1995

Le maillage **vert** : le RAVeL

Au Nord, d'Est en Ouest, le RAVeL « La Houillère » donne le ton de la mobilité lente à Charleroi.

Le décor s'étale tranquille à travers les jardins, les terrils et les espaces verts de Charleroi.

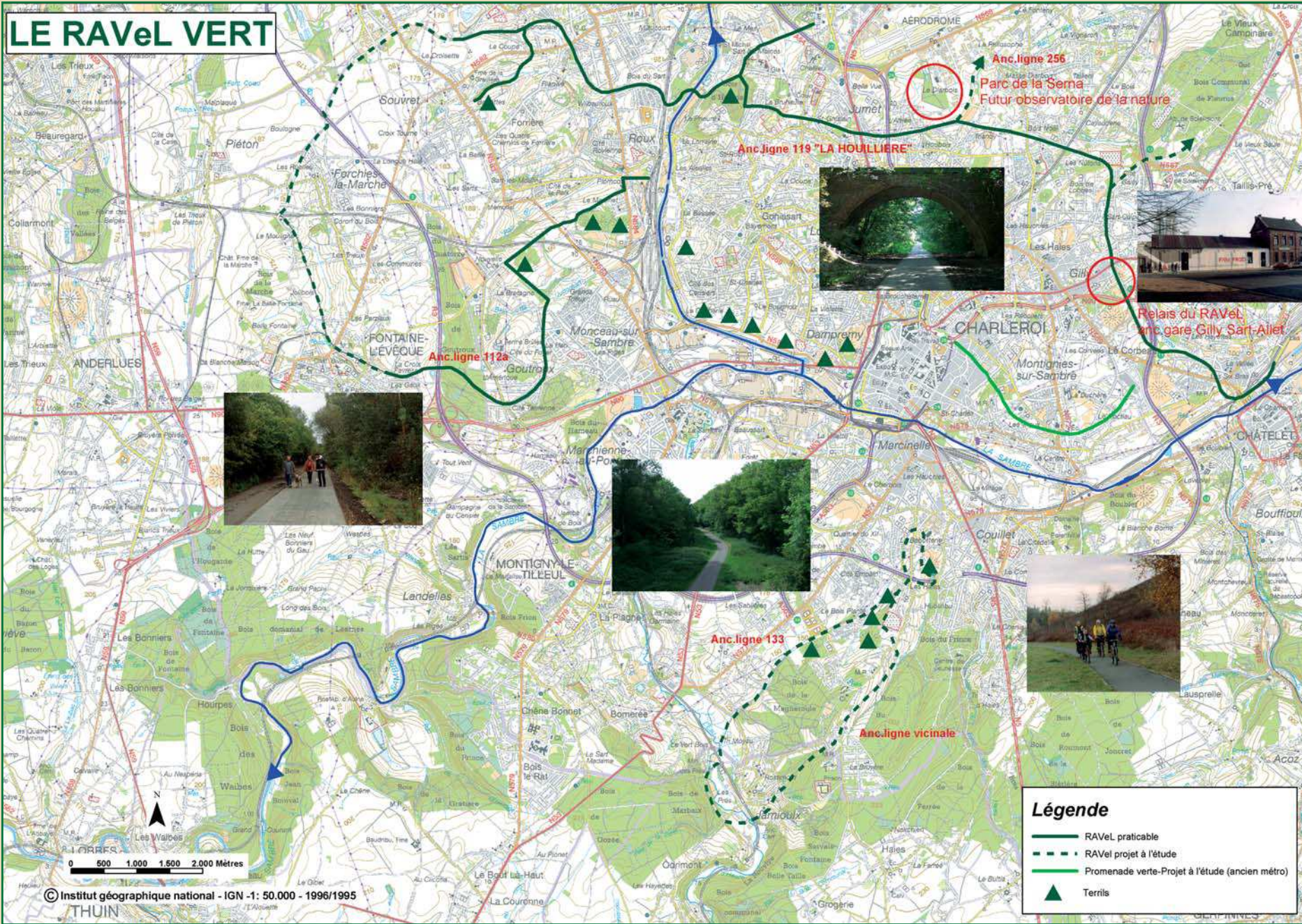
Au centre d'une cité à forte personnalité, la voie verte est une promesse de superbes balades.

D'autres voies vertes sont en perspective et viendront bientôt compléter « La Houillère ».

A proximité du RAVeL, l'ouverture prochaine du Centre d'Interprétation de la Nature au Parc de la Serna à Jumet, permettra de comprendre la formation des paysages et leur histoire, de mieux connaître les milieux et les espèces naturelles et d'assister à des expositions thématiques... Telle sera l'ambition de ce futur centre au service de la nature.



LE RAVEL VERT



© Institut géographique national - IGN -1: 50.000 - 1996/1995

THUIN

Ce dossier a été réalisé conjointement par la Ville de Charleroi et l'association Espace Environnement :

Monsieur Gérard MONSEUX Echevin du département de l'aménagement urbain.
Monsieur Alain VANDERPUTTEN Directeur adjoint de la division de l'aménagement urbain.
Monsieur Baudouin GERMEAU Secrétaire général de l'asbl Espace Environnement.

Conception :

Madame Martine PIRET Paysagiste, Chef de projet, responsable des anciens sites et terrils miniers ainsi que du RAVeL à la division de l'aménagement urbain.
Monsieur Marc VAN DEN BERGE Paysagiste et éco-conseiller à l'asbl Espace Environnement.

Collaboration et personnes ressources :

Madame Coraly ALIBONI Conservatrice adjointe au Musée des Beaux-Arts de Charleroi.
Madame Anne-Catherine BIOUL Historienne de l'art à l'asbl Espace Environnement.
Madame Line FRANCOIS Géographe et urbaniste à l'asbl Espace Environnement.
Monsieur Gilles MEEUS Licencié en philosophie et médiateur à l'asbl Espace Environnement.
Madame Lina RANIERI Secrétaire à la division de l'aménagement urbain.
Monsieur Cédric SWENNEN Ingénieur agronome en aménagement des territoires à l'asbl Espace Environnement.

Graphisme et illustrations :

Madame Sabine BOIVIN Paysagiste à la division de l'aménagement urbain.
Monsieur Pierre DEBECQ Technicien en bâtiments, assistant architecte à l'asbl Espace Environnement.
Madame Thérèse DEVALLEE Licenciée en sociologie et en communication sociale, éco-conseillère à l'asbl Espace Environnement.
Monsieur Marc HANSET Gestionnaire informatique au S.I.G.

Adresses de contact :

Ville de Charleroi

Département de l'Aménagement urbain

Martine PIRET

Maison communale annexe

place Jules Destrée 2

6060 GILLY

Tél. : 071/86.39.71 ou 76

martine.piret@charleroi.be

www.charleroi.be

Espace Environnement

Marc VAN DEN BERGE

rue de Montigny 29

6000 CHARLEROI

Tél. : 071/300.300

mvandenberge@espace-environnement.be

www.espace-environnement.be